

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 23 mai 2007 concernant les questions aux candidats aux législatives sur la problématique de la biodiversité et l'introduction d'ours dans les Pyrénées et je vous en remercie.

Je vous prie de trouver ci-dessous les réponses aux questions que vous avez posées :

N° 1 : Depuis mon élection comme députée de la 2^{ème} circonscription des Hautes Pyrénées, je me suis toujours positionnée contre la réintroduction d'ours slovènes dans les Pyrénées et je continuerai à m'opposer à de nouvelles réintroductions. J'ai toujours été aux côtés des éleveurs.

N° 2 : Les 5 ours réintroduits en 2006 au mépris des pyrénéens, sont à l'origine de cessations d'activité et notamment chez nous. On sent bien cette désespérance chez les éleveurs et les bergers sur toute la chaîne. C'est inadmissible. L'ours est arrivé dans le plus mauvais des contextes et la plus grande des incertitudes pour le maintien des activités humaines en montagne. Les dégâts sur les troupeaux font courir un risque sur le pastoralisme en montagne et mettent à mal les efforts des éleveurs qui se sont engagés dans une production de viande ovine remarquable et de qualité. La solution consisterait à capturer les ours présents et à les mettre dans des parcs de vision où ils seraient nourris et montrés aux touristes. Le suivi de l'ours au jour le jour – qui coûte une fortune -, n'est certainement pas la bonne solution. Nous en connaissons déjà le résultat. L'avenir même de l'agriculture de montagne est en jeu.

D'autre part on est en droit d'attendre de l'État plus de cohérence. En tant qu'élue, je me dois de tenir compte de cette réalité. Mon souci est de maintenir une activité économique, de la promouvoir, de valoriser le pastoralisme qui contribue fortement au développement de l'économie et du tourisme en montagne. Car avant d'être le pays de l'ours, les Pyrénées sont avant tout le pays des hommes ! Va-t-on enfin traiter les questions fondamentales (pastoralisme, foncier, reconnaissance du rôle des éleveurs dans le maintien des paysages de montagne etc....)

N° 3 : Le Grenelle de l'environnement est une bonne initiative à condition qu'il ne soit pas un prétexte (attendons de voir les thèmes qui nous seront proposés). Prétexte pour éviter les problèmes écologiques et notamment la problématique de la biodiversité dans nos territoires de montagne. En tant que vice-présidente de l'ANEM, je demanderai à ce que les territoires de montagnes soient représentés et leurs spécificités reconnues. Ce « Grenelle de l'environnement » ne pourra se faire sans les associations représentatives qui oeuvrent sur le terrain, comme l'ASPP. Je suis favorable à cette présence et j'interviendrai en ce sens.

N° 4 : Le pastoralisme est essentiel au maintien de la biodiversité dans nos montagnes sur le plan environnemental, génétique, social, économique, éducatif, culturel, touristique Il est le garant de l'entretien du milieu montagnard. La forêt, les broussailles auraient pour conséquence d'homogénéiser la faune et la flore. Bien des espèces végétales et animales dépendent du mode de pastoralisme pratiqué dans nos vallées et risquent de disparaître faute de troupeau. Nous devons protéger

ce qui existe pour l'avenir des activités de montagne fortement lié à son agriculture et au pastoralisme en particulier. Il passe par l'enlèvement des ours.

N° 5 : Un député doit être à l'écoute, disponible, proche de ses concitoyens, doit travailler avec les élus locaux et les associations au développement des territoires. Il reste un relais fort pour ses concitoyens qui attendent de lui aussi de l'aide dans de nombreux domaines. Il reçoit le mandat des électeurs de sa circonscription qu'il exerce en leur nom et leur doit des comptes.

Vous pouvez compter sur moi.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et amicaux.

Permanence de Chantal ROBIN RODRIGO

3, Passage Bruzaud-Grille - Résidence « Destenay » - 65000 TARBES

☎ 05 62 56 32 32 - ☎ 05 62 34 83 65 - @ c.robin-rodrigo@wanadoo.fr

Blog : <http://chantalrobinrodrigo.hautetfort.com/>

- Réponse reçue par mail le 5 juin 2007
- [Communiqué de presse du 25 mai 2007](#)